

Les élèves de 6e et de CM2 ont installé des nichoirs à mésanges à l'Écoparc de Déols

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

Publié le 29/05/2023 à 16:47 | Mis à jour le 29/05/2023 à 16:47



DÉOLS



Les élèves de 6e A et de CM2 avec le drapeau de l'Aire terrestre éducative (ATE).

Dans le cadre du programme Aire terrestre éducative (ATE) qui consiste à étudier et sensibiliser les élèves à la protection d'un territoire de petite taille, les élèves de 6^e A du collège Romain-Rolland, accompagnés de leur professeur de sciences et vie de la terre, Juan-Carlos Mateos, et ceux de CM2 de l'école Paul-Langevin, avec Stéphane Regrenil, se sont rendus, jeudi 25 mai 2023, à l'Écoparc des Chènevières.

Au programme de la matinée : l'installation de douze nichoirs à mésanges, confectionnés dans les ateliers du collège, et de fagots pour les abeilles maçonnes. « *Nous allons faire des châteaux de sable, entourés d'un plessis, pour les deux espèces d'abeilles solitaires.* »

La vingtaine d'élèves n'a pas ménagé ses efforts pour débroussailler, transporter le sable, tailler les branches et confectionner le plessis avec l'aide de David Planchon, l'agent municipal en charge de l'entretien de l'Écoparc.